



AGENT D'ANIMATION ET D'ENTRETIEN

Au sein du pôle enfance éducation jeunesse, la commune de Noyant-Villages recrute un agent d'animation et d'entretien pour assurer l'accueil des enfants et/ou gérer la pause méridienne et l'entretien des locaux.

Date limite de candidature : 19/01/2025

Date prévue du recrutement : Dès que possible

Poste : Emploi permanent

Type de recrutement : Contractuel

Salaire indicatif : Rémunération statutaire

Temps de travail : 4.94/35^{ème} annualisé

MISSIONS

- Prendre en charge les enfants avant et après le repas
- Encadrer les enfants au cours du repas
- Assurer la sécurité des enfants
- Tri et évacuation des déchets courants
- Contrôler l'état de propreté des locaux
- Entretien courant et rangement du matériel utilisé
- Nettoyer et désinfecter les locaux et le matériel destinés aux enfants
- Appliquer le protocole d'entretien

PROFIL

- Connaître les techniques d'animation et d'éveil de l'enfant
- Savoir encadrer un groupe d'enfants
- Goût du travail avec les enfants
- Être patient
- Connaître, respecter, appliquer les règles d'Hygiène et les techniques pour un nettoyage efficace
- Maîtrise des procédures de nettoyage et de désinfection
- Connaître les spécificités des différents produits d'entretien, leur contrainte d'utilisation, leur toxicité

CANDIDATURE

Candidature à adresser à :

M. le Maire

3 rue d'Anjou – Noyant

49490 NOYANT-VILLAGES

rh@noyant-villages.fr